

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2024CC_04_058

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à SAINT-HILAIRE-DES-LOGES, en session ordinaire,
Titulaires : 38 sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 27 mars 2024
- Titulaires : 29
- Suppléants : 3

Excusés ayant donné pouvoir : 3
Votants : 33

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez (en remplacement de Mme POUPLIN Adeline)
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme CHARBONNIER Nicole, Déléguée de la commune de Vix

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais (donne pouvoir à M. GRIMAUD Claude)
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet (donne pouvoir à M. DAVID Daniel)
- M. RECGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme PELLETIER Céline)

ABSENTS EXCUSES :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon
-

SECRETAIRE DE SEANCE :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Monsieur le Président présente le compte financier unique 2023 du budget annexe Assainissement non collectif :

| <i>Section de fonctionnement :</i> | <i>Voté</i> | <i>Réalisé</i> |
|------------------------------------|--------------|----------------|
| <i>Dépenses</i> | 100 928.60 € | 75 994.08 € |
| <i>Recettes</i> | 100 928.60 € | 89 484.65 € |

Résultat de fonctionnement 2023 : excédent de 13 490.57 €

Résultat 2022 reporté : déficit de -19 385.16 €

Résultat global 2023 : déficit de -5 894.59 €

| <i>Section d'investissement :</i> | <i>Voté</i> | <i>Réalisé</i> |
|-----------------------------------|-------------|----------------|
| <i>Dépenses</i> | 10 396.30 € | 1 406.42 € |
| <i>Recettes</i> | 10 396.30€ | 1 750.44 € |

Résultat d'investissement 2023 : excédent de 344.02 €

Résultat 2022 reporté : excédent de 8 645,86 €

Résultat global 2023 : excédent de 8 989.88 €

Monsieur GUILLON, 1^{er} Vice-président, propose un vote à main levée, sans la présence de Monsieur BOSSARD, Président, qui s'est retiré.

Les membres du Conseil procèdent à un vote à main levée :

| | |
|---------------------|----|
| Nombre de votants : | 32 |
| Exprimés : | 32 |
| CONTRE : | 0 |
| ABSTENTION : | 0 |
| POUR : | 32 |

Les membres du Conseil votent, à l'unanimité, le compte financier unique 2023 du budget annexe Assainissement non collectif.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 9 avril 2024

Le Président,

Michel BOSSARD



Le secrétaire de séance,

Stéphane GUILLON